



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 14 avril 2021

STRATEGIE NATIONALE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Olivier Véran annonce un soutien exceptionnel de 100 millions d'euros à 609 projets solidaires, 33 projets nationaux et 576 projets régionaux, portés par les associations de lutte contre la pauvreté

Face à une crise épidémique qui pèse lourdement sur les populations les plus précaires, les associations de lutte contre la pauvreté jouent un rôle incontournable pour subvenir aux besoins de millions de foyers en difficulté. Afin de soutenir l'activité de ces associations et de leur permettre de toujours mieux répondre aux urgences sociales, le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, avait annoncé un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros s'inscrivant dans le plan de relance national « France Relance ». Ce plan de soutien a pris la forme d'un appel à projet ouvert en novembre dernier, qui a réuni plus de 2600 candidatures. 33 projets nationaux et 576 projets régionaux ont été sélectionnés.

L'appel à projet avait pour objectif de couvrir un champ large d'actions : l'accès aux biens essentiels dont les biens alimentaires, l'accès aux droits, la lutte contre l'isolement et les actions « d'aller-vers », ou encore le soutien à la parentalité et l'accompagnement scolaire. Des projets de modernisation, de numérisation et de réorganisation des associations pour améliorer l'efficacité de leur action auprès des plus précaires ont également été pris en compte.

Un soutien exceptionnel à des projets locaux :

Au-delà des 33 projets nationaux retenus, le ministre a souhaité pouvoir soutenir l'action des associations au plus près des territoires. Les deux tiers des financements étaient donc consacrés à des projets d'envergure régionale ou infrarégionale.

10% de cette enveloppe était fléchée vers les départements et régions d'outre-mer pour tenir compte des spécificités sociales de ces territoires.

Les commissaires régionaux chargés de la lutte contre la pauvreté ont piloté ces appels à projet et ont présidé, en lien avec les préfets de département, un comité de sélection des projets solidaires dans leur région. Au total, ce sont 576 projets régionaux lauréats soutenus dans toutes les régions, pour un montant total provisoire de 53,4 millions d'euros.

En région Grand Est 56 projets ont été retenus, pour un montant total de 4 899 282 €

Ces projets répartis sur l'ensemble du territoire régional permettront aux associations de lutte contre la pauvreté particulièrement mobilisées dans notre région de renforcer leurs actions pour l'accès aux besoins essentiels (alimentation, emploi, éducation, santé, logement) des plus fragiles de nos concitoyens.

[Consulter ici le dossier de presse détaillant les lauréats du Grand Est](#)

« Les projets présentés démontrent la richesse, dans le Grand-Est, des initiatives du monde associatif qui, partout sur le territoire régional, sont au plus près des personnes en situation de précarité pour les aider à résoudre leurs difficultés. Les services de l'Etat, seront aux côtés des lauréats pour, au-delà du soutien financier, les accompagner dans la réalisation de ces projets solidaires. »

Josiane Chevalier, Préfète de la région Grand Est

Contact presse

Bruno Iossif

Tél : 07 72 34 91 14

Mél : bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République - 67 073 Strasbourg Cedex
 
@PrefetGrandEstBasRhin
@Prefet67